

# LA PRAIRIE FLEURIE



## LES ENJEUX POUR LA TRAME VERTE ET BLEUE EN MILIEU URBAINISÉ

- Composées de fleurs mellifères et indigènes, les prairies fleuries attirent un grand nombre de pollinisateurs sauvages et leur fournissent des lieux d'alimentation et de reproduction. Elles participent ainsi à maintenir les populations d'insectes qui sont actuellement soumises à de nombreuses pressions anthropiques telles que l'utilisation massive de pesticides, la fragmentation des habitats et la disparition des fleurs sauvages.
- Que ce soit dans les jardins privés ou au niveau des espaces publics, les prairies fleuries impliquent un travail d'entretien bien moindre que celui d'une pelouse traditionnelle. En effet, à la bonne saison, cette dernière nécessite des passages récurrents tandis que les prairies fleuries se contenteront d'une fauche annuelle. La mise en place

de prairies fleuries s'intègre donc pleinement dans une perspective de gestion différenciée dont l'objectif est de rationaliser le travail d'entretien des espaces verts et d'éviter l'utilisation de pesticides.

- D'un point de vue paysager et esthétique, les prairies fleuries offrent indéniablement un tableau pittoresque qui ne manquera pas d'inviter les passants à ralentir le pas.
- Considérant les nombreux insectes qui les fréquentent, elles constituent un lieu de choix pour organiser des activités de découverte de l'entomofaune. Sur l'espace public, l'installation de panneaux de sensibilisation aux abords de la prairie concourt également à sensibiliser les citoyens.

## EN PRATIQUE...



**1** Il y a lieu de privilégier un emplacement ensoleillé pour l'installation d'une prairie fleurie. Idéalement, la prairie sera implantée sur un sol pauvre. En effet, un sol trop riche favorisera la croissance des graminées au détriment des fleurs.

**2** Il est possible de semer une prairie fleurie durant deux périodes de l'année : fin avril à mai (floraison la même année) et fin août à octobre (floraison au printemps de l'année suivante). Cependant, on recommande généralement le semis d'arrière-saison pour les mélanges de plantes annuelles. Certaines graines nécessitent en effet, d'être soumises aux températures fraîches de l'hiver pour se développer correctement. La germination des adventices durant cette période est en outre moins importante.

**3** La préparation du sol est une étape importante de l'aménagement d'une prairie fleurie. Elle s'effectue comme pour le semis d'un gazon. Après avoir effectué une tonte rase (avec évacuation des déchets de tonte), il s'agira de labourer le sol à l'aide d'un motoculteur ou d'une herse rotative sur environ 30 cm. L'utilisation d'un enfouisseur de pierres permet d'enfouir les mottes d'herbes, ce qui évite qu'elles ne reprennent trop facilement. La fertilisation du sol est à proscrire. Si le sol est très riche (présence d'orties, de chardons, de rumex, ...), on procédera ensuite à un « faux-semis » pour épuiser la banque de graines du sol. La technique consiste à laisser la parcelle au repos pendant trois semaines. Les plantes qui pousseront durant cette période seront éliminées par ratissage. Le faux-semis peut être répété deux à trois fois.

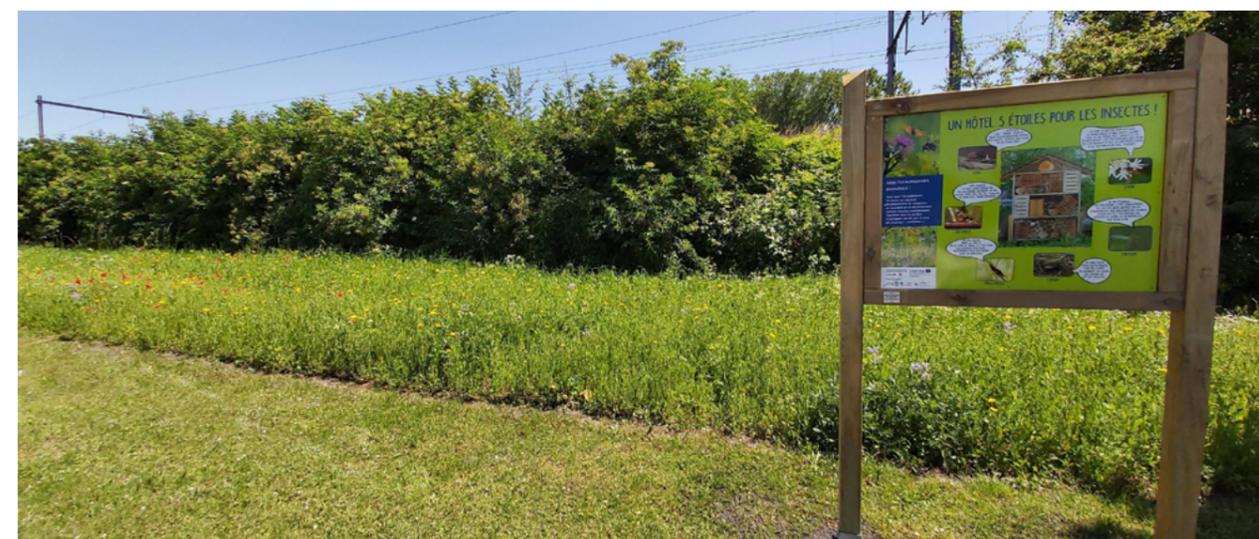
**4** Le semis se fait à la volée, après avoir mélangé les semences à du sable de rivière pour assurer une bonne répartition des graines sur le sol. Le sol sera ensuite légèrement damé. Les graines ne doivent pas être recouvertes par de la terre.

**5** En termes d'entretien, une fauche annuelle s'avère nécessaire pour assurer la pérennité de la prairie. La fauche sera réalisée après la floraison, fin du mois de septembre. Les produits de fauche seront laissés au sol pendant quelques jours pour que les semences puissent être restituées au sol et assurer la floraison suivante. Beaucoup d'insectes passent l'hiver en s'abritant dans les hautes herbes. Pour éviter que ceux-ci ne soient totalement délogés, il est conseillé de conserver une partie de la prairie sur pied ou de prévoir une zone de refuge annexe.

## BON À SAVOIR

- Le semis n'est pas toujours nécessaire. Certaines prairies présentent en effet un potentiel floristique important. En réduisant la fréquence de tonte ou de fauche, vous verrez apparaître spontanément des fleurs sauvages. Une autre technique consiste à effectuer une tonte rase suivie d'une scarification et de semer directement les graines dans la végétation qui subsiste. On parle alors de sur-semis.
- Soyez vigilant à l'origine de vos semences. Certains semenciers proposent des mélanges de prairies fleuries composées de fleurs exotiques et horticoles. Si ces fleurs présentent une qualité esthétique certaine, elles n'ont que très peu d'intérêt pour les pollinisateurs. On privilégiera les graines de plantes indigènes et sauvages. Certains mélanges assurent par ailleurs une diversité de fleurs ainsi qu'une floraison étalée, ce qui permet un apprivoisement en nourriture régulier durant toute la période d'activité des insectes.
- En général, les prairies fleuries perdurent plusieurs années. Après 3-4 ans, on peut cependant juger que la floraison n'est plus suffisante, selon des critères écologiques mais également esthétiques. On procédera alors à un sur-semis ou à un nouveau semis. La prairie fleurie constitue souvent une phase de transition après une phase de travaux, dans l'attente d'une revégétalisation naturelle.

## UN PROJET MOBILISATEUR LOCALEMENT



De plus en plus, les collectivités font le choix de convertir des espaces engazonnés en prairie fleurie, pour des questions environnementales, esthétiques et de coûts de gestion. Bien que ce type d'aménagement soit généralement accueilli favorablement par la population, il se peut que certains émettent des doutes quant au bien-fondé de la démarche (notamment lorsque la prairie n'est pas en fleurs et que l'espace peut sembler « à l'abandon »). Un maître mot : la communication ! Des panneaux d'informations indiquant la raison des travaux en cours ou les avantages induits par la prairie fleurie éviteront d'éventuelles incompréhensions à l'égard du projet. Il est également possible d'informer les citoyens, des objectifs visés par les aménagements dans un bulletin d'information communal, une page Web ou Facebook, ...

Idéalement, les espaces destinés à l'installation des prairies fleuries seront sélectionnés en fonction de leur fréquentation et de leur visibilité. Les possibilités sont variées : ronds-points, bords de routes, entrées de village, lieux « de prestige », cours d'école. Vous induirez peut-être ainsi l'envie de certains citoyens d'installer une prairie fleurie chez eux, favorisant de cette manière le développement de la trame verte et bleue à l'échelle du territoire. Pour augmenter ces chances d'essaimage de la pratique, il est possible d'assurer un service de conseils via une personne ressource, de publier des articles d'informations sur les techniques de mise en œuvre de la prairie, de distribuer des semences lors d'événements thématiques, etc.

Pour augmenter le potentiel de biodiversité de votre site, vous pourrez installer, aux abords de votre prairie fleurie, un hôtel à insectes et/ou un point d'eau. Vous susciterez l'intérêt et la curiosité des passants

en prévoyant des panneaux d'informations didactiques. Cet espace vous donnera également l'opportunité d'organiser des activités de sensibilisation et de découverte de la faune entomologique. Dans les écoles aussi, la mise en place d'un espace dédié aux pollinisateurs sera l'occasion d'apprentissages spontanés par l'observation et le prétexte d'un cheminement pédagogique autour de la nature et de l'environnement.

En France comme en Wallonie, les collectivités locales peuvent s'engager, dans le cadre du label « Villes et villages fleuris », à mettre leur savoir-faire au service d'aménagements durables et favorables à la biodiversité tout en renforçant les liens sociaux et l'attractivité de leur territoire. C'est également en invitant les habitants à participer au fleurissement de leur lieu de vie que les collectivités se voient récompensées par ce label. La mise en place de prairies fleuries s'inscrit donc totalement dans cette démarche territoriale.

# UN EXEMPLE INSPIRANT !

Situé à proximité du centre urbain de la commune, le port de plaisance d'Erquelines constitue, étant donné sa fréquentation importante, une zone d'intérêt pour l'installation d'aménagements en faveur de la biodiversité. Dans le cadre du projet Interreg TVBuONAIR, a été aménagé un espace dédié aux pollinisateurs qui, en plus d'une prairie fleurie d'environ 800 m<sup>2</sup>, comprend deux hôtels à insectes ainsi que des panneaux didactiques sur la thématique des pollinisateurs. Les installations réalisées pourront, en plus de leur intérêt premier, en termes de biodiversité et de paysage, être un vecteur de sensibilisation pour le public fréquentant les lieux.

**UN BOUQUET DE FLEURS... POUR LES POLLINISATEURS...**

**JE POLLINISE, TU POLLINISES, NOUS POLLINISONS...**  
Les abeilles sont bien connues pour être des pollinisateurs hors pair. Il existe néanmoins toute une série d'autres insectes qui se nourrissent du pollen et participent donc à la pollinisation.

En butinant pour se nourrir, les pollinisateurs transportent le pollen d'une fleur à l'autre et contribuent ainsi le succès de la reproduction des plantes. Afin d'aider ces précieux colporteurs, les plantes ont développé des stratégies ingénieuses : fleurs colorées, parfum attractif, nectar nourrissant, etc. Certaines vont même jusqu'à reproduire des odeurs imitant les phéromones des insectes femelles, afin d'attirer les mâles ?

DES FLEURS MELLIFÈRES, POUR QUOI FAIRE ?  
Chez nous aussi, les pollinisateurs ont le vie dur. L'utilisation massive de pesticides, notamment des insecticides, l'artificialisation des habitats à fleurs indigènes, fragmentation des habitats sont autant de menaces qui contribuent au déclin des pollinisateurs.

Pour enrayer ce phénomène, il existe plusieurs solutions, notamment : la gestion différenciée des espaces verts, la réduction de l'utilisation des produits chimiques, la création d'aménagements adaptés aux pollinisateurs, etc.



## POUR ALLER PLUS LOIN

- [Appliquer la gestion différenciée dans les espaces verts publics et chez soi – Parc naturel des deux Ourthes](#)
- [Gérer les espaces verts en faveur de la biodiversité – Jardins de Noé](#)
- [Mettre en place une prairie fleurie – Jardins de Noé](#)



Projet soutenu par



Plus d'infos sur :



L'Union européenne et la Wallonie investissent dans votre avenir

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
MET STEUN VAN HET EUROPEES FONDS VOOR REGIONALE ONTWIKKELING